

Constantinople, quand la Cour jugera à propos de faire valoir sa médiation, afin de rétablir la Paix avec la Porte Ottomane. On veut d'ailleurs que ce n'est point sans des vûes particulieres & dans la conjoncture presente on cherche avec plus d'empressement que l'on n'a encore fait à renouveler l'Alliance avec le Corps Helvetique, d'autant qu'il n'y a point d'autre moyen d'y parvenir, qu'en payant aux Suisses de très-grosses sommes d'arrérages qui leur sont dûs par la Couronne.

Quoique les autres points dont on vient de faire mention, soient d'assez grande importance, & qu'ils occupent également le Ministère, on n'en veut cependant point tirer de si grandes conséquences pour le present.

II. Le 7. Août le Roi revint de Compiègne à Versailles, après y avoir encore acheté plusieurs Maisons de divers particuliers pour ajouter au Château de nouvelles augmentations à celles qu'on y fait depuis long-tems. Le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, alla le lendemain vers les quatre heures du soir faire sa visite à Sa Majesté, qui s'avança quelques pas pour le recevoir, l'embrassa, & après quelques momens de conversation, le reconduisit jusqu'à l'endroit où Elle s'étoit avancée. Le 9. au sortir de la Messe, le Roi rendit de la même maniere à S. M. Polonoise la visite qu'Elle en avoit reçu; & la nuit du 10. au 11. le dernier de ces Rois partit pour retourner à sa Résidence de Luneville.

III. Mrs. les Envoyés de Geneve eurent le même jour (11. d'Août) leur Audience du Roi, dans laquelle ils remercièrent S. M. de la protection qu'Elle a accordée à leur Etat: Ils avoient à leur tête le Comte de Lautrec qui les introduisit. Après cette Audience ils furent conduits à celles de la

Reine